

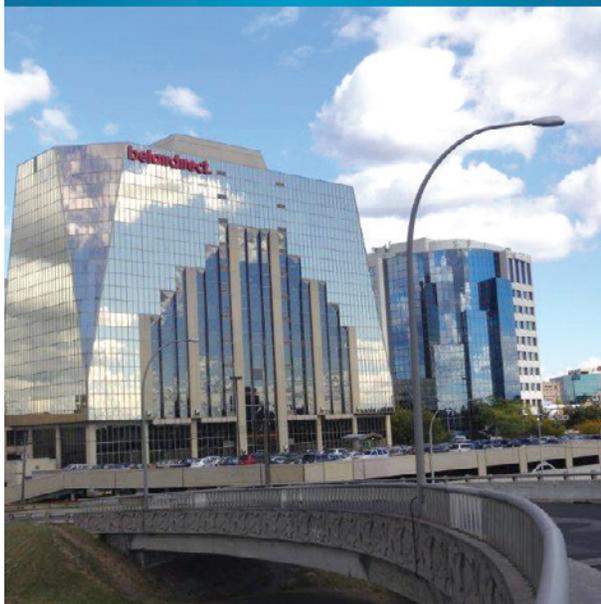
Regards sur

Anjou

Mars 2020 / Volume 47, numéro 2

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ARRONDISSEMENT D'ANJOU

EMPLOI ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Rue Jean-Talon

RECENSEMENT DES ENTREPRISES À ANJOU

Produit chaque année par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, le *Recensement des établissements d'affaires* recueille les données relatives à l'emploi et à l'activité économique pour assurer le contrôle de l'occupation des locaux sur le territoire d'Anjou. Ce recensement nous donne l'occasion d'offrir un meilleur service aux entreprises angevines et vous permet de mieux les connaître en favorisant le recours à leurs services.

L'arrondissement compte 1 199 établissements d'affaires, qui emploient 36 101 personnes tous secteurs confondus. C'est le secteur manufacturier qui domine avec un total de 7 900 emplois répartis dans 154 entreprises, ce qui équivaut à plus de 22 %.

Les secteurs d'activités présents sur le territoire d'Anjou sont les suivants : manufactures, industries et professionnels de la construction, transformation et distribution alimentaires, textile et habillement, pâtes et papier, pétrochimie, ameublement, électronique et électroménager, automobile et aérospatiale, commerces de détail et services, transports, production agricole, administration et services publics.

Vous pouvez consulter en tout temps le *Recensement des établissements d'affaires* sur le site Internet de l'arrondissement, dans la section « Affaires et économie ».

MESSAGE DE LUIS MIRANDA

LES CITOYENNES ET LES CITOYENS D'ABORD



Présentement, deux sujets m'interpellent particulièrement et font partie de mes préoccupations les plus importantes puisque la population angevine est directement concernée. Il s'agit de changements en termes de déneigement et du prolongement de la ligne bleue du métro.

En premier lieu, concernant le déneigement, je vous informe que la Ville de Montréal prévoit modifier les conditions des ententes pour changer le déroulement des opérations de déneigement et de chargement de la neige. En effet, la Ville-centre souhaite revoir certaines façons de faire comme réduire de moitié le nombre de parcours à Anjou et en allonger la distance, mais aussi obliger l'arrondissement à effectuer le chargement de la neige dans un délai minimal de quatre jours. Or, sur le territoire d'Anjou, cette opération s'effectue pour le moment en deux jours seulement, ce qui démontre notre efficacité. Les parcours plus courts sont plus faciles à gérer. Nous sommes même prêts à apporter notre aide aux arrondissements limitrophes afin de rendre leurs opérations aussi efficaces qu'ici. Exiger d'Anjou d'accomplir le chargement de la neige en quatre jours et plus revient à diminuer la qualité du service qui vous est offert. C'est ce que l'on appelle du nivellement par le bas et, pour moi, cela est inacceptable, car les Angevines et les Angevins ont toujours bénéficié de services municipaux de qualité. Dans ce cas précis, je parle d'assurer votre sécurité et d'optimiser le déplacement des véhicules d'urgence.

En deuxième lieu, relativement au projet de prolongement de la ligne bleue du métro jusqu'à Anjou, la STM s'oriente vers une proposition qui ne m'apparaît pas satisfaisante. Le projet envisagé comprend bien

sûr la construction de la nouvelle station située à proximité des Galeries d'Anjou en plus d'un terminus d'autobus et d'un stationnement incitatif d'environ 1 200 véhicules. D'un point de vue pratique, la STM prévoit un étalement des travaux sur cinq années durant lesquelles l'accès aux Galeries d'Anjou par le sud sera fermé, ce qui n'est pas à négliger comme impact. Mais d'autres inconvénients majeurs figurent également au dossier. La construction de la nouvelle station de métro et du terminus d'autobus entraînera l'expropriation de plusieurs commerces. Quant au stationnement desservant ces nouvelles installations, il viendra amputer celui des Galeries d'Anjou, ce qui restreindra d'autant le nombre de places disponibles pour les clients du centre commercial. Le 18 février dernier, j'ai assisté à la soirée de consultation publique tenue par la STM. Malheureusement, j'ai constaté que la STM n'avait pas fait ses devoirs. Plusieurs citoyens ont remis en question le positionnement du terminus et la pertinence de prévoir un stationnement incitatif. La STM a répondu, d'une part, que le positionnement des édifices, terminus et stationnement était définitif et, d'autre part, que les études pour assurer la cohabitation de ce terminus et du stationnement avec le quartier résidentiel adjacent n'étaient pas encore réalisées. C'est un projet d'envergure qui a pour but d'améliorer l'offre de transport en commun certes, mais pas au détriment de la qualité de vie des résidents vivant à proximité et qui verront un accroissement notable de la circulation dans le secteur.

Je tiens donc à vous mentionner que je suis de très près l'avancement de ces deux dossiers pour défendre au mieux vos intérêts.

Je demeure à votre disposition pour répondre à vos questions ou discuter avec vous de sujets touchant la vie municipale. N'hésitez pas à me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et
conseiller de la Ville de Montréal

VOS ÉLUS, TOUJOURS DISPONIBLES



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville
514 493-8010

Andrée Hénault
Conseiller de la Ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Richard Leblanc
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017

Kristine Marsolais
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Lynne Shand
Conseillère d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La prochaine séance se tiendra le mardi **3 mars**, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8000 ou 311

Regards sur Anjou

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, 10 fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Lithium Marketing

Impression
Deschamps Impression

Tirage
22 235 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes
(Courrier de quartier)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Copyright 2019 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boul. Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 16 h 30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence : 911

Police
Poste de quartier 46 : 514 280-0146
Appels non urgents : 514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

RÉGLEMENTATION

TRAVAUX AVEC OU SANS PERMIS

Si les travaux que vous désirez entreprendre concernent la construction, la rénovation ou la démolition, vous devez obtenir un permis. La Division des permis et inspections de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises vous accompagne dans vos démarches, car plusieurs documents et renseignements sont requis lors de votre demande de permis.

Certains travaux intérieurs ou extérieurs n'exigent pas de permis, cependant vous devez vous assurer de respecter la réglementation en vigueur en la matière sous peine d'amende. N'hésitez pas à consulter les règlements qui s'appliquent à votre situation ainsi qu'à communiquer avec la Division des permis et inspections de l'arrondissement pour toute question.

En tout temps, veillez à respecter les règles de bon voisinage ainsi que les servitudes existant sur votre terrain afin d'éviter tout risque de poursuite.

Renseignements : 514 493-8086, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

TRAVAUX



Avenue de Chaumont

PLUSIEURS TRAVAUX PROGRAMMÉS SUR LE TERRITOIRE D'ANJOU REPRENDRONT AU PRINTEMPS :

- **Boulevard Châteauneuf** : travaux d'asphaltage entre le boulevard Roi-René et l'avenue Jean-Després ;
- **Mairie** : aménagement comprenant la plantation des arbustes et des vivaces ainsi que l'irrigation de la place publique ;
- **Place Goncourt** : reconstruction de la dalle de béton ainsi que de la rampe d'accessibilité universelle de la bibliothèque ;
- **Avenue de Chaumont – phase 1** (entre Roi-René et Des Ormeaux) : pose du pavé uni sur les trottoirs et reconstruction des intersections Baldwin, Azilda et Des Ormeaux durant les mois de mai et de juin ;
- **Avenue de Chaumont – phase 2** (entre Des Ormeaux et Rhéaume) : réfection de la rue et des trottoirs à partir de la fin juin ;
- **Aréna Chénier** : fin des travaux de gazonnement et réaménagement au cours du printemps. L'aréna a rouvert ses portes à la population le 20 janvier dernier.

RAPPEL – CONSULTATION

PROLONGEMENT DE LA LIGNE BLEUE

La séance d'expression des opinions se tiendra le **mercredi 4 mars, à 19 h**, au Studio danse 360 et un, situé au 8600, boulevard Parkway. Pour y participer, veuillez vous inscrire sur le site de la STM à l'adresse stm.info/consultation.

ENTRETIEN DES RUES



LES HORAIRES DE STATIONNEMENT SONT DE RETOUR

Dès le **15 mars**, veuillez porter attention aux indications des panneaux de signalisation avant de stationner votre véhicule dans la rue. Avec l'arrivée du printemps, l'arrondissement planifie l'entretien des rues ainsi que de nombreux travaux comme la réfection de la chaussée, l'émondage des arbres, la réparation de l'éclairage, l'inspection des réseaux d'égout et d'aqueduc, etc. en fonction de ces indications, qui sont en vigueur même les jours fériés.

STATIONNEMENT SUR RUE RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS (SRRR)

Si vous détenez une vignette SRRR, vous devez également vous conformer aux interdictions liées aux heures d'entretien des rues et des trottoirs.

Renseignements : 311



BUREAU DU CITOYEN

Rencontres sans rendez-vous à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet portant sur la vie municipale et présenter vos demandes et commentaires.

SAMEDI 14 MARS

• DE 9 H À MIDI
Richard Leblanc
Conseiller
d'arrondissement,
district Est



SAMEDI 28 MARS

• DE 9 H À MIDI
Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville



ACTIVITÉS CULTURELLES



© Thierry Bégin-L.

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Libre course
Récit d'une chaussure

Centre communautaire d'Anjou

Vendredi 27 mars, à 19 h

Gratuit : laissez-passer

Pour les enfants âgés de 5 à 10 ans

On dit que pour savoir ce qu'une personne ressent vraiment, il faut se mettre dans ses chaussures. Marie-Ève et Sara ont parcouru la ville à la recherche d'histoires vécues par des chaussures et les personnes qui les portent. Sous chaque chaussure, plusieurs histoires se cachent. Des histoires de voyage, d'immigration... Des histoires drôles, tristes... Des histoires vécues ou inventées. Des histoires d'espoir, de résilience...



La chute de Sparte

Bibliothèque Jean-Corbeil, salle d'animation

Vendredi 3 avril, à 15 h 30

Entrée libre

Quand on est jeune, on a parfois l'impression d'avoir tout le monde à dos. C'est le cas de Steeve Simard, 16 ans, qui entame sa dernière année à la polyvalente Gaston-Miron de Saint-Lambert. Intellectuel misanthrope au sens critique très aiguisé, il peine à établir des liens avec ses parents et les autres élèves. Il n'a qu'un seul ami, Virgile. Pour tromper sa solitude et meubler son imaginaire, il se réfugie dans la lecture et la musique. Mais un incident avec la grosse brute de l'équipe de football des Spartiates forcera Steeve à sortir de sa tête.

SPECTACLE

Kim Zombik | Les gens,
les lieux et les espaces

Centre communautaire d'Anjou

Jeudi 16 avril, à 19 h 30

Gratuit : laissez-passer disponibles dès le 16 mars

Reconnue pour son style original et poignant, l'auteure-compositrice-interprète **Kim Zombik** a produit une douzaine d'albums, où on peut entendre sa voix évoluer à travers la pop, la chorale, le funk, le jazz et ses chants classiques indiens. Son duo avec le compositeur **Nicolas Caloia** (contrebasse) plonge l'intimité au cœur de l'œuvre.



© Kim Zombik

CONCERT

Thierry Bégin-L.
Impressions

Église Jean XXIII

Jeudi 12 mars, à 19 h 30

Gratuit : laissez-passer

Issu d'une longue lignée de musiciens, le guitariste Thierry Bégin-L. vit son rêve sur la scène internationale et revient au Québec pour partager sa passion avec vous. Il présente ses pièces et raconte des anecdotes de voyage avec une touche d'humour.



© Jasmine Allan-Côté

JARDINS COMMUNAUTAIRES



Parc Roger-Rousseau

RAPPEL POUR LES
NOUVEAUX JARDINIERS

Afin de jardiner durant la saison 2020, vous devez remettre une fiche d'inscription d'ici le **6 mars**, à l'un de nos points de services, soit le Bureau des loisirs, le centre communautaire d'Anjou ou le bureau Accès Anjou. La fiche d'inscription est disponible sur place et sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montreal.ca/anjou, dans la section « Nouvelles ». Certains jardins ont un nombre de places disponibles limité. Par conséquent, l'attribution des jardinets se fera au hasard si nécessaire. Si vous vous inscrivez après le 6 mars, votre nom figurera sur une liste d'attente et vous vous verrez attribuer un jardinet selon les places disponibles. La priorité est accordée aux résidents de l'arrondissement jusqu'au 15 mai.

➔ **Renseignements** : 514 493-8200, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

INSCRIPTION

CAMP DE JOUR
LES ATELIERS-SOLEIL

L'inscription au camp de jour Les Ateliers-Soleil débute le **mardi 14 avril, à 19 h**. Afin de connaître l'ensemble des renseignements, consultez le *Répertoire d'activités printemps/été 2020*, qui sera distribué au début du mois d'avril, ou visitez le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montreal.ca/anjou.



PLANTATION D'ARBRES

900 ARBRES DE PLUS À ANJOU
POUR CE PRINTEMPS

Afin d'atteindre les objectifs du Plan d'action canopée 2012-2021, l'arrondissement d'Anjou plantera environ 3500 arbres sur le domaine public d'ici 2023. Plus de 1000 arbres ont déjà été plantés durant l'automne dernier. La plantation se poursuit ce printemps avec 900 arbres qui seront installés en bordure de rue, dans l'emprise de la Ville, ainsi que dans les parcs et espaces publics. Il est possible que l'espace public à proximité de votre propriété soit un de ceux ciblés par l'arrondissement pour y planter un arbre. Si tel est le cas, vous recevrez par la poste un avis informatif à ce sujet. Nous vous invitons à consulter le site Internet de l'arrondissement pour en apprendre davantage sur les bienfaits des arbres sur l'environnement ainsi que sur les prochaines étapes à venir : ville.montreal.qc.ca/anjou/arbre.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt
514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est
514 493-8271

Vous coller contre votre enfant en lisant un livre développe sa confiance.



ACTIVITÉS POUR LES JEUNES



© lesneuronesatomiques.com

**Les neurones atomiques
Circuits électriques**

Bibliothèque Jean-Corbeil
Dimanche 29 mars, à 14 h
Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans
Inscription obligatoire à partir du 8 mars

Vous apprendrez quelles sont les composantes d'un circuit et vous réaliserez plusieurs défis qui vous permettront de devenir de vrais spécialistes de l'électricité.

Fous de brico !

Bibliothèque du Haut-Anjou :
Mercredi 25 mars, à 15 h 30
Bibliothèque Jean-Corbeil :
Samedi 28 mars, à 14 h
Pour les enfants âgés de 8 ans et plus

Bienvenue aux plus jeunes accompagnés d'un parent !



Jeux vidéo

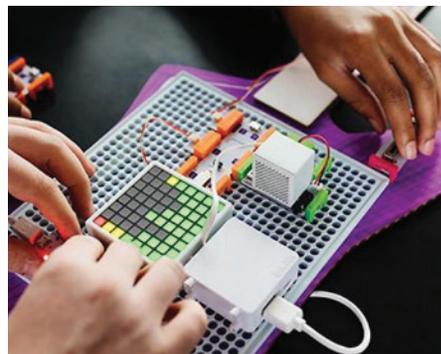
Bibliothèque Jean-Corbeil
Les vendredis 13 et 27 mars, de 15 h 30 à 18 h
Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans

Viens essayer nos consoles et découvrir de nouveaux jeux avec tes amis !

**Fabricathèque
Électronique : crée une
alarme de sac à dos !**

Bibliothèque Jean-Corbeil, sous-sol
Mercredi 8 avril, de 16 h à 17 h 30
Pour les jeunes âgés de 10 à 14 ans
Inscription dès le 18 mars

Viens découvrir et expérimenter les *littleBits*, des dispositifs électroniques aux multiples fonctions, qui permettent des inventions étonnantes et pratiques.



© littlebits.com

ACTIVITÉS POUR LES ADULTES



RENCONTRES ET DÉCOUVERTES

**Sécurité incendie
pour les personnes âgées**

Bibliothèque Jean-Corbeil
Jeudi 12 mars, à 13 h 30
Inscription en cours

Venez découvrir les bons réflexes à adopter dès le déclenchement d'un système d'alarme incendie. Un agent du Service de sécurité des incendies sera sur place pour répondre à vos questions.

RELÂCHE SCOLAIRE DU 2 AU 6 MARS

**UNE FOULE D'ACTIVITÉS POUR VOUS AMUSER
ET BOUGER DURANT LE CONGÉ SCOLAIRE**

PATINAGE LIBRE

POUR TOUS
À l'intérieur
Du lundi au vendredi, de 13 h à 15 h
Aréna Chaumont
8750, avenue de Chaumont
Gratuit avec la carte de citoyen d'Anjou. Pour les adultes sans carte : **2,50\$**. Pour les jeunes de moins de 18 ans sans carte : **1\$**.
Les enfants âgés de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.
Renseignements: 514 493-8256
En plein air

Patinoires extérieures, **de midi à 22 h, jusqu'à 22 h 30 le 6 mars**, si la température le permet. **Gratuit**.
Renseignements: 514 493-8222

- Parc des Roseaies**
7070, avenue de la Nantaise
514 493-8226
- Parc Lucie-Bruneau (avec anneau)**
7051, avenue de l'Alsace
514 493-8224
- Parc Roger-Rousseau**
7501, avenue Rondeau
514 235-4850
- Parc de Spalding**
7901, avenue de Spalding
514 771-0626
- Parc de Talcy (avec sentier)**
8151, avenue de Talcy
514 493-8231

Des pavillons chauffés sont aménagés dans tous les sites et une surveillance des lieux est assurée durant les heures d'ouverture.

BAIN LIBRE

POUR TOUS
Du lundi au vendredi, de 13 h à 16 h
Complexe sportif de l'école secondaire d'Anjou
8205, rue Fonteneau
Gratuit avec la carte de citoyen d'Anjou. Pour les adultes sans carte : **2,50\$**. Pour les jeunes de moins de 18 ans sans carte : **1\$**.
Les enfants âgés de 8 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte ou faire partie d'un groupe accompagné d'un adulte. La douche avant la baignade est obligatoire. Apportez votre cadenas.
Renseignements: 514 493-8223 (soir)

Renseignements : Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social 514 493-8200 (jour) et 514 493-8222. TOUS LES DÉTAILS DE LA PROGRAMMATION EN LIGNE : montreal.ca/anjou

SAINES HABITUDES DE VIE



**INSCRIVEZ-VOUS
AU DÉFI SANTÉ
2020 !**

Vous êtes invité à participer au Défi Santé qui se déroulera du 1^{er} au 30 avril prochain en mettant à votre programme de la journée les trois objectifs suivants :

- Manger au moins cinq portions de fruits et légumes par jour ;
- Bouger au moins 30 minutes par jour, 60 minutes pour les jeunes ;
- Favoriser un bon sommeil chaque jour.

Posez des gestes simples grâce au Défi Santé pour manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre. C'est un beau programme pour veiller à votre santé physique et mentale !

Vous pouvez vous inscrire sur le site defisante.ca. Y figurent également des trucs pour vous motiver et des conseils pour adopter de saines habitudes de vie toute l'année et ainsi prévenir certains problèmes de santé chroniques comme le diabète et les maladies cardiovasculaires.